



Association Orchidée 17

Mairie de Breuillet
28 rue du Centre

17920 BREUILLET

Tél. : 06 95 83 40 51

Courriel : p.anglard@hotmail.fr

violette.frantz@free.fr

Newsletter n°28 février 2024

Cher(es) ami(es) orchidophiles, Bonjour

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée le 25 janvier avant notre réunion mensuelle. Le rapport moral et le bilan financier présentés respectivement par notre président, Philippe Anglard, et notre trésorier, Henri, ont été approuvés à l'unanimité. Les 2 membres sortants (Yves et Henri) ont été réélus et 2 nouveaux membres nous rejoignent (Liliane et Anne-Marie).

Parmi les points les plus importants de la réunion : les sorties de mai et juin sont présentées (voir rubrique) et l'organisation de l'exposition annuelle (octobre) est précisée. Le thème sera l'Asie. Un producteur asiatique sera présent (Orchidhouse Asia). Le projet d'affiche a été présenté par Yves avec une magnifique photo de *Paphiopedilum venustum* cultivé par Cathy.

Trucs, astuces et partage d'expériences

Gérer une collection

Une, deux, quatre, six ...dix orchidées et puis cela augmente plus ou moins rapidement. A partir de quand, peut-on parler de collection ?

Un conseil pour ne jamais se sentir débordé : ne pas trop attendre pour mettre en place une stratégie et prendre de bonnes habitudes.

Répertorier sa collection permet d'éviter les confusions, de retrouver à n'importe quel moment les conditions de culture et de suivre l'évolution de chaque plante.

Tout d'abord, étiqueter chaque plante.

Seront notés

- La dénomination (NL 27) avec le nom de genre, le nom d'espèce
- Le numéro d'ordre ce qui renvoie à un répertoire.

- La date d'entrée dans la collection
- Les dates de repotage (au dos)
- L'origine (au dos)

Cet étiquetage n'est utile que s'il est fiable.

L'étiquette sera de préférence attachée au pot ou à la plante. Les étiquettes plantées sont souvent perdues ou pire déplacées.

Le pot peut être percé avec une perceuse ou un fer à souder crayon. L'étiquette est fixée avec un fil métallique plastifié au pot ou à la plaque. L'inscription se fait classiquement avec un crayon de dureté moyenne. Les encres même indélébiles ont la réputation de s'effacer. Certains marqueurs de bonne qualité semblent résister. On peut utiliser une étiqueteuse si le ruban peut être collé de manière fiable (recouvert d'un adhésif transparent ?).



La règle : cela doit résister aux effets conjugués de la lumière, des arrosages et des engrais.

L'étiquette est en matière plastique de bonne qualité et de dimensions adaptées à la taille des plantes. Elle peut être de couleur différente et cette couleur peut être utilisée dans le classement.



Répertorier chaque plante

Toute collection d'orchidées doit être répertoriée dans un cahier ou sur informatique (classement et recherche facilités si sous banque de données, accessible en tout lieu) afin que puissent être disponibles à tout moment les renseignements relatifs aux origines des plantes et aux aléas de la culture.

Deux types de notes doivent être portées :

Les notes relatives aux acquisitions :

- La date d'acquisition
- Le numéro de la plante

La numérotation peut se faire simplement par 4 chiffres 0001, 0002... ou en utilisant l'année en cours associée au numéro d'ordre d'entrée (202401, 202402...)

Le numéro est donné par ordre chronologique d'entrée, il est définitif et il est reporté sur l'étiquette ; si la plante est par la suite divisée pour être multipliée, chaque fragment conserve le numéro d'origine et une lettre est ajoutée. Ceci permet de mémoriser l'origine des spécimens.

- L'identité complète ; noms de genre, d'espèce. S'il s'agit d'un hybride : genre, grex, cultivar, récompense, parents (NL 27)
- Les conditions d'acquisition

Nom et adresse du précédent cultivateur, documents établissant éventuellement cette origine (facture, ticket de caisse, attestation de don, documents douaniers d'importation, documents CITES)

Les notes relatives à la culture :

- Date de repotage : nature et composition du substrat utilisé, origine des éléments
- Date de floraison, durée, caractéristiques
- Sortie de collection (mort de plante, don ou échange avec un autre collectionneur)

D'autres éléments peuvent être intéressants :

- Dates et nature des traitements par pesticides : noms des spécialités commerciales et doses utilisées
- Accidents de cultures
- Date des fertilisations, formules et origines du produit, concentration utilisée
- Changements de mode de culture
-

Cette liste n'est pas limitative. **Sa tenue ne doit pas être une contrainte.** Tout dépend du temps que l'on accepte de consacrer à sa collection et du nombre d'orchidées...

C'est une sorte de tableau de bord indispensable à l'entretien au long cours de sa collection et qui permet tout à la fois la prévention de maladresses culturelles et la mise en évidence de certaines erreurs.

Exemple de fichier (incomplètement renseigné...)

Listing Orchidées														
Nom	Code	Bot/H/T	Genre	ACQUIS	TEMP	LUMINOSITE	REPOS	ARROSAGE	REMPOT	LDR	ENGRAIS	OBSERVATION	FLORAISON	PRODUCTEUR
<i>Acianthera luteola</i>	0312				6/23								9/23	Orchidarium?
<i>Aerangis articulata</i>	0139		Aerangis	25/05/20022	T									Orchids more
<i>Aerangis mystacidii</i>	0233		Aerangis		1/23	T						Panier	8/23	Currilin
<i>Aerangis mystacidii</i>	0374		Aerangis		7/23	T						Plaque		Nardotto
<i>Aéranthes grandiflora</i>	0172		Aeranthès		3/23	T								Nardotto
<i>Aerides multiflora</i>	0149		aerides	01/07/2022	T							Panier	6/23	Polbos
<i>Agrostophyllum planicaule</i>	0262			25 févr. 2023										Wubben
<i>Angraecum didierii</i>	0215		Angraecum	01/09/2022								Panier	6/23	Nardotto
<i>Angraecum eburneum</i>	0304				6/23									Belle étoile
<i>Angraecum ladyfisa x sesquipedale</i>	0223		Angraecum		10/22		Oui							
<i>Angraecum léonis</i>	0217		Angraecum	01/09/2022			Oui							Nardotto
<i>Angraecum léonis comoro</i>	0198		Angraecum		9/22		Oui							Ecuagenera
<i>Angraecum sesquipedale</i>	0231		Angraecum		11/22									Sch

Il n'est pas possible aujourd'hui de se passionner pour les orchidées et d'ignorer la menace qui pèse sur la plupart des espèces sauvages ainsi que les mesures prises par le législateur pour assurer leur protection. Chaque collectionneur doit savoir que certaines de ces mesures leur impose de pouvoir établir l'origine licite de ses plantes.

Quand on commence une collection, il est aisé de trouver quelques dizaines d'espèces courantes, auprès des producteurs européens. Mais, on va être tenté plus ou moins

rapidement par des espèces précises et se tourner vers les producteurs sud-américains ou asiatiques que l'on peut, heureusement rencontrer dans des expositions.

Il faut savoir que les orchidées sont protégées par des règlements internationaux et que le commerce des espèces est réglementé. Commander directement des plantes auprès de producteurs en dehors de l'union européenne s'avère difficile et onéreux, de même que ramener des orchidées d'un voyage.

En effet, chaque plante doit obtenir un permis CITES et un certificat phytosanitaire.

La CITES (convention on international Trade in Endangered Species of Wild Flora and Fauna) ou convention de Washington a été établie en 1973. La France a adhéré en 1978. Son objectif est le contrôle du commerce international de la flore et de la faune sauvage afin d'éviter la disparition d'espèces par suite d'une surexploitation des ressources naturelles.

L'Union Européenne (UE) a complété et renforcé les dispositions (permis d'importation) et autorise les pays membres à prendre des arrêtés spécifiques et à faire des contrôles de détention (Office Français de la Biodiversité)

Le producteur (en dehors de l'UE) doit demander un permis d'exportation CITES au siège à Genève (facturation en sus), vous devez demander un permis d'importation CITES auprès de la Direction régionale de l'environnement.

<https://cites.application.developpement-durable.gouv.fr>

Les expéditions doivent respecter certaines règles ... et les plantes doivent être récupérées à la douane (facturation) avec les certificats nécessaires CITES et phytosanitaires (ministère de l'Agriculture pour savoir si le fournisseur possède les agréments nécessaires).

Il est donc préférable de prendre livraison auprès du producteur dans une exposition sur le territoire de l'UE ou de passer par des associations. Si vous voulez les ramener d'un voyage, prévoyez un séjour sur place d'un mois minimum pour réunir les documents. Ne mettez pas d'orchidée dans vos bagages mais rien n'interdit un bouquet de fleurs coupées ou de petites plantules en flacons.

L'identité de toute nouvelle espèce acquise doit être vérifiée. Il peut y avoir eu une erreur d'étiquetage ou d'identification du producteur. La première floraison permettra de confirmer ou non. En cas d'erreur, il faudra effectuer des recherches notamment auprès de certains sites.

Pour les botaniques

<https://powo.science.kew.org/> (Concerne toutes les plantes et pas que les orchidées)

<http://orchidspecies.com>

Pour les hybrides

[Rhs.org.uk](https://rhs.org.uk)

<https://orchidroots.com/>

Nouveaux adhérents: Bienvenue parmi nous à
Micheline Deseine et Régine Legosles-Mauger

Anniversaires

Comme prévu, en 2024, une orchidée est offerte le mois de naissance à l'adhérent présent à la réunion mensuelle la plus proche.
Bon anniversaire Annie Fifils et Alain Diot!



A vos agendas

Nos prochaines réunions se dérouleront dans la salle de réception au-dessus de la Mairie de Breuillet dès 14h30 :

- ✦ Samedi 24 février : Culture et repotage des Paphiopedilum - atelier par Alain Diot et Katy Le Bars.
- ✦ Samedi 16 mars : Culture des Cymbidiums par Philippe Anglard
- ✦ Samedi 20 avril : Culture des Bulbophyllums par Philippe Anglard
- ✦ 8 mai : Participation au Troc'plantes de Breuillet
- ✦ Sortie « Plantes carnivores » le mercredi 15 mai. Visite du site de production de Sébastien Sédeaux (1 h de route). Places limitées à 20 personnes. S'inscrire sans tarder auprès de Marie-Claude orchi17sec@gmail.com Un co-voiturage sera organisé. Départ 11h ou 13H à prévoir selon possibilités de restauration.
- ✦ Sortie le samedi 22 juin : Barbecue sur Breuillet. Participation 10 euros (tombola comprise). Inscription dès que vous le pouvez pour l'organisation auprès de orchi17sec@gmail.com
- ✦ Réunions les 28 septembre et 23 novembre.

Prochaines expositions d'orchidées : Au gré de vos déplacements...

Le prochain congrès international sur la vanille se tiendra sur l'île de La Réunion en juin 2024 : « Quel avenir pour la Vanille dans notre monde en changement ? ».

Vous trouverez toutes les infos à ce sujet via le lien ci-dessous :

<https://vanillacongress.sciencesconf.org/>

- ✦ En 2024, 3 et 4 février- SFO Poitou-charentes - Exposition à Montamisé (86)
Mais aussi, Bélabre (36), Vergèze (30)

9 et 11 février : Bouc Bel-air (13)

- ✦ Du 07 février au 17 mars- Mille et une orchidées- Paris- Jardin des plantes.
- ✦ Du 17 février au 2 mars : Menton (06) en même temps que la fête du citron
- ✦ 23-25 février : Annequin (62)
- ✦ 1 - 3 mars : Saint Sulpice (10)
- ✦ Du 14 au 17 mars- Abbaye de Vaucelles (59)
- ✦ Du 24 février au 10 mars - TIOS conférence et exposition internationales à Tainan (Taïwan). L'une des plus grandes expositions d'orchidées mondiales (80 producteurs locaux)
- ✦ Du 21 mars au 24 mars - Conférence européenne sur les Orchidées (EOC) à Dresde (Allemagne)
- ✦ 23-24 mars : Andrézieux (42)
- ✦ 5-7 avril : Volgelsheim (68)
- ✦ 19-21 avril : La Rochette (77)
- ✦ 27-28 avril : Reuil Malmaison (92)
- ✦ En mai - Audenge (33)
- ✦ Début octobre- Fontfroide
- ✦ Du 18 au 20 octobre- Breuillet 4^{ème} exposition
- ✦ En décembre- Jonzac (16)

Pour plus de renseignements : <https://orchid-info.org/evenements/expositions/>

L'équipe Orchidée 17